



# Media Release

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Conservation Ontario lance l'Initiative des terres marginales grâce à un investissement de 12 millions de dollars des gouvernements du Canada et de l'Ontario pour soutenir les agriculteurs**

*Les candidatures des organisations agroenvironnementales pour soutenir des projets de durabilité agricole seront acceptées jusqu'au 28 février 2025.*

**NEWMARKET, ON (le 27 janvier 2025)** Conservation Ontario est fier d'annoncer son rôle dans la mise en œuvre de l'Initiative des terres marginales, un programme financé par un investissement de 12 millions de dollars sur quatre ans des gouvernements du Canada et de l'Ontario dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable). Ce programme vise à faciliter la mise en œuvre de projets environnementaux sur les propriétés des agriculteurs, améliorant ainsi la productivité et la résilience de leurs activités agricoles tout en renforçant la chaîne d'approvisionnement alimentaire de la province.

L'Initiative des terres marginales soutiendra les agriculteurs en leur offrant l'expertise technique d'organisations spécialisées dans la planification et la mise en œuvre agroenvironnementales. Ces experts travailleront directement avec les agriculteurs pour concevoir, installer et entretenir des projets intégrant des pratiques de gestion des terres bénéfiques, telles que la création de zones humides et de prairies naturelles. En optimisant l'utilisation des terres marginales, le programme contribuera à protéger la qualité des sols et de l'eau tout en assurant une durabilité à long terme.

« Il s'agit d'une occasion extraordinaire pour les agriculteurs de l'Ontario d'améliorer leurs activités agricoles et de contribuer à un paysage agricole plus sain et plus résilient », a déclaré Angela Coleman, Directrice générale de Conservation Ontario. « Nous sommes ravis de mettre en œuvre cette initiative en collaboration avec d'autres organisations et de tirer parti de notre expérience en matière de projets agroenvironnementaux pour aider les agriculteurs à protéger leurs terres et à en accroître la capacité pour l'avenir. »

Ce financement allège le fardeau des agriculteurs qui entreprennent des projets environnementaux de grande envergure en leur offrant le soutien et les ressources nécessaires pour apporter des changements significatifs. Cette initiative permettra d'améliorer les zones marginales des terres agricoles, favorisant des avantages environnementaux tout en renforçant la productivité.

« Nos agriculteurs travaillent sans relâche pour prendre soin de leurs terres malgré des difficultés indépendantes de leur volonté », a dit l'honorable Lawrence MacAulay, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. « Grâce à des fonds accordés dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, l'initiative sur les terres marginales aidera les agriculteurs à continuer de prospérer de façon durable pour les générations à venir. »

« Notre gouvernement continue de créer les conditions favorables pour que les agriculteurs de l'Ontario et notre secteur agroalimentaire de 51 milliards de dollars atteignent leur plein potentiel et leur promesse », a déclaré Rob Flack, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario. « L'Initiative des terres marginales représente notre engagement le plus récent à soutenir nos agriculteurs dans l'optimisation de la santé

environnementale et de la productivité à long terme de leurs activités agricoles, ce qui renforcera les chaînes d’approvisionnement alimentaire et la compétitivité de notre secteur agricole pour les générations à venir. »

Conservation Ontario encourage les agriculteurs à profiter de ce programme pour améliorer leurs propriétés agricoles et contribuer à une chaîne d’approvisionnement alimentaire plus robuste et durable. Les informations et les directives relatives à l’Initiative des terres marginales sont disponibles sur le [site Web](#) de Conservation Ontario.

Le PCA durable est un investissement sur cinq ans de 3,5 milliards de dollars réalisé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de renforcer la compétitivité, l’innovation et la résilience du secteur canadien de l’agriculture, de l’agroalimentaire et des produits issus de l’agriculture. Cet investissement comprend 1 milliard de dollars pour des programmes et des activités fédéraux ainsi qu’un engagement de 2,5 milliards de dollars, financé conjointement à raison de 60 % par le gouvernement fédéral et de 40 % par les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour des programmes conçus et mis en œuvre par les provinces et territoires.

-30-

### **À propos de Conservation Ontario**

Conservation Ontario est une association à but non lucratif qui représente les 36 offices de protection de la nature de l’Ontario. Les offices de protection de la nature sont des organismes de gestion des bassins versants ancrés dans les collectivités, dont le mandat est de mettre en œuvre des programmes axés sur les bassins versants afin de protéger les personnes et les biens contre les inondations et d’autres dangers naturels, ainsi que de conserver les ressources naturelles pour en tirer des avantages économiques, sociaux et environnementaux. Les offices de protection de la nature sont régis par la Loi sur les offices de protection de la nature de 1946.

### **Faits saillants**

- L’Initiative des terres marginales s’inscrit dans le cadre du Programme pour des paysages agricoles résilients (PPAR), qui prévoit un financement de 56,7 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du [Partenariat canadien pour une agriculture durable](#). Ce programme vise à soutenir les agriculteurs de l’Ontario dans la séquestration du carbone et à rendre leurs terres agricoles plus productives et résilientes.
- Conservation Ontario invite les organisations agroenvironnementales spécialisées dans le développement d’aménagements naturels soutenant les environnements agricoles à soumettre leur [candidature](#). La période de candidature s’étend du 27 janvier 2025 au 28 février 2025.
- Les organisations retenues feront la promotion de leurs propres initiatives auprès des agriculteurs, qui pourront soumettre directement leur candidature à l’organisation la mieux placée pour les aider à concevoir, aménager et entretenir des éléments naturels sur leurs terres marginales.
- Les informations et les directives relatives à l’Initiative des terres marginales sont disponibles sur le [site Web](#) de Conservation Ontario.

### **Contact pour les médias**

Angela Coleman, Directrice générale, Conservation Ontario  
[acoleman@conservationontario.ca](mailto:acoleman@conservationontario.ca) 289-763-4807

Jo-Anne Rzadki, Gestionnaire, Développement des affaires et partenariats, Conservation Ontario  
[jrzadki@conservationontario.ca](mailto:jrzadki@conservationontario.ca) 905-717-0617